



En partenariat avec

La session formation générale

Objectifs de la formation:

Il s'agit de permettre au stagiaire de se positionner puis d'évoluer en tant qu'animateur responsable et autonome dans ses rôles et fonctions. Ainsi, à l'issue, le jeune revêt le titre d'animateur stagiaire pouvant exercer en accueil collectif de mineurs pour le compte du 2e stage du BAFA.

Liste des contenus obligatoires en base BAFA :

- Les règles de vie interne au stage
- Les attentes et motivations des stagiaires
- Les différentes structures d'accueils
- Les techniques d'animation
- Connaissance de l'enfant et des jeunes/développement de l'enfant
- Organisation de la vie quotidienne/rythme de vie de l'enfant et de l'adolescent
- Le projet d'animation
 - L'activité
 - Notions de projets
 - Mise en situation du projet d'animation
 - Analyse et évaluation du projet d'animation
- Sécurité et législation en ACM
 - Bons sens et principes de précaution
 - Prévention de la maltraitance
 - Protection des mineurs
- Temps d'évaluation et de bilan
- Le cadre d'exercice de l'animateur
 - Le cursus BAFA
 - Les champs d'intervention et de compétences
 - Les autres diplômes (volontaires ou professionnels)
 - Les organismes de l'éducation populaire et autres



En partenariat avec

Contenus de formation spécifiques GUC/UCPA:

- Connaissance des besoins et caractéristiques physiologiques, psychologiques et sociales de la vie de l'enfant.

Les différentes tranches d'âges présentes en centre seront abordées. Un point particulier sera réalisé sur la sécurité affective de l'enfant lors de sa vie en collectivité, notamment sur les droits, obligations et devoirs de l'animateur dans ce domaine sensible. Il sera abordé : la prise en compte et respect du rythme de l'enfant, l'importance de la vie quotidienne, les relations aux parents.

- Vie de groupe, vie collective

Les différentes composantes de la vie collective seront travaillées, de son organisation à l'enjeu d'une vie collective de qualité. Nous serons particulièrement attentifs au réinvestissement au sein des ACM de ces réflexions et méthodes l'organisation.

- Vie quotidienne

Elle se présente sous différentes formes selon les publics, les types de séjours, et le projet pédagogique des ACM. La qualité des « levers, couchers, repas, rythmes et moments de toilettes » doit être prioritaire et conditionne le bien être des enfants et des jeunes, nous le soulignons et le détaillons en stage.

- Réglementation concernant la protection des mineurs

Nous aborderons les notions sur les responsabilités civiles et pénales. Il s'agit pour le stagiaire de comprendre les enjeux et les limites de son intervention, son rôle au sein de l'équipe d'animation, ses responsabilités d'animateur. Au travers de cas concrets, nous abordons entre autres les thématiques de l'hygiène, les taux d'encadrement, les activités physiques, l'alimentation... Il nous paraît incontournable de travailler sur l'accès à l'information réglementaire.

- Acquisitions pratiques et pédagogiques dans le domaine des activités développées en séjours de vacances ou en accueil de loisirs

Le stagiaire, mis en situation, développera ses compétences grâce à l'analyse et aux critiques constructives de ses collègues et de l'équipe formatrice. Le support que sont les activités doit être varié. Il nous paraît intéressant de se questionner sur la naissance de l'activité, le rôle fondamental du milieu. Les stagiaires pourront expérimenter, organiser, animer, analyser, en équipe, au travers de leurs « projets de stage ».